



FEUILLE DE ROUTE

SECRETARIAT GENERAL DE L'UNION INTERNATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS

Objet: Erratum 1

Genève, 23 avril 2002

Recommandation UIT-T H.262 Amendement 1

SECTEUR DE LA NORMALISATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE L'UIT

Recommandation UIT-T H.262 amendement 1 (11/2000)

Données de description du contenu ~~du flux vidéo élémentaire~~

Changer le titre de l'amendement 1 de "*Données de description du contenu du flux vidéo élémentaire*" à "*Données de description du contenu*".